

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SELLE CRAONNAISE
Séance n°11 du 13 décembre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Jean-Luc COUTARD, Lionel MOAL, Helen BARVILLE, Olivier DERSOIR (arrivé au point 3), Séverine DERVAL, Emmanuel DAVID, Jacky LEPAGE, Sylvie BELLANGER.

Excusée : Céline LEMOINE.

Absents : Jean-Marcel LECOMTE, Diego LARDEUX, Freddy HERBERT.

Secrétaire de séance : Helen BARVILLE.

COMPTE-RENDU DU 15 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2018.

1) ADHESION PLATEFORME DEMATERIALISEE DES MARCHES PUBLICS

Le 15 novembre dernier, le Conseil Municipal a validé le cahier des charges et acté le lancement de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la construction de l'école.

Dans la continuité de la réforme du droit de la commande publique et conformément aux nouvelles règles européennes, à compter du 1^{er} octobre 2018, les procédures de marchés publics doivent être entièrement dématérialisées. Ainsi, les marchés supérieurs à 25 000 € HT devront être passés de manière dématérialisée. Les collectivités doivent donc s'équiper « d'un profil acheteur » : il s'agit d'une plateforme dématérialisée d'achats publics. Ce profil acheteur permet de satisfaire à l'obligation de mettre les documents de la consultation à disposition des entreprises, de réceptionner par voie électronique les candidatures et les offres, de garantir la sécurité et l'intégrité des échanges, et de publier les données essentielles des contrats.

L'AMF53 propose d'adhérer à une plateforme mutualisée de dématérialisation dédiée à la mise en ligne des consultations relatives aux marchés publics des collectivités sur le site www.mayennemarchespublics.fr

En conséquence, il est proposé au conseil de se prononcer sur la souscription de la commune à cette plateforme, moyennant l'achat d'un certificat électronique de 60 € pour 2 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ***Décide d'adhérer à la plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics proposée par l'Association des Maires de la Mayenne.***

2) DECISION MODIFICATIVE

Suite au transfert de la compétence « Assainissement » à la Communauté de Communes, le Conseil Municipal avait accepté le reversement d'une partie de ses excédents pour un montant global de 59 435,33 € (voté lors du BP 2018 au compte 678). Hors, les écritures à saisir aujourd'hui doivent être détaillées en investissement au compte 1068 (pour 7 448,09 €) et en fonctionnement au compte 678 (pour 51 987,24 €). Cependant, les crédits ne sont pas ouverts au compte 1068.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre / Article	Libellé	Recettes	Dépenses
678	Autres charges exceptionnelles		- 7 448,09 €
023	Virement à section d'investissement		+ 7448,09 €
Total de la décision modificative n°4		0.00	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre / Article	Libellé	Recettes	Dépenses
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		+ 7448,09 €
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 7 448,09 €	
Total de la décision modificative n°4		+ 7 448,09 €	+ 7 448,09 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- *Adopte la décision modificative n°4 telle que présentée ci-dessus.*

3) RECENSEMENT DE LA POPULATION

Arrivée d'Olivier DERSOIR.

Le prochain recensement de la population de la commune de La Selle-Craonnaise aura lieu du 5 janvier au 16 février 2019. Pour rappel, le recensement est obligatoire (sous peine d'amende). Nouveauté, les foyers n'ont plus de formulaires papier à remplir mais devront faire leur déclaration par Internet. Objectif : au moins 60% de recensement par Internet. A cette occasion, 2 agents recenseurs doivent être recrutés (1 agent pour 250 logements – LSC a environ 410 logements). Pour information, la dotation de l'Etat sera de l'ordre de 1649 €. Monsieur le Maire informe que Pierre JOUFFLINEAU a été désigné coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- *Vote la création de 2 emplois de contractuel à temps complet, pour la période allant de mi-janvier à mi-février, en application de l'article 3 2° de la loi n° 84-53, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité. Les agents seront payés suivant l'indice brut 347 majoré 325.*

4) ENQUETE PUBLIQUE : PROJET EOLIEN DE GRANDE LANDE

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que la société Grande Lande Energies a pour projet d'implanter et d'exploiter un parc éolien sur les communes de Saint Michel de la Roë et La Selle Craonnaise (ci-après « le Projet »). Le dossier de demande d'autorisation unique a été déposé en novembre 2016 auprès de la préfecture de Mayenne, et une enquête publique est ouverte du 27 novembre 2018 au 8 janvier 2019.

Une note explicative de synthèse a été adressée à chaque conseiller avec la convocation à cette réunion. Dans ce cadre, les conseillers municipaux sont invités à se prononcer sur ce projet de parc éolien de la Grande Lande.

Le Conseil Municipal, avec 8 voix pour et 1 abstention :

- *Emet un avis favorable au projet éolien de Grande Lande dans le cadre de l'enquête publique en cours.*

5) RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA CCPC ET DU CIAS

Parole à Mr JUGE.

6) RAPPORT DES COMMISSIONS

a) Scolaire, Périscolaire :

- Nouvelle école : rencontre avec Mme Papin, assistante Maîtrise d'ouvrage, car dossier administratif d'appel d'offres lourd administrativement à concevoir.
- Demande d'avis du Conseil Municipal pour séjour scolaire : réponse négative de l'Inspection Académique.
- Rappel des textes concernant la prise de médicaments sur le temps périscolaire : un Projet d'Accueil Individualisé est obligatoire pour que le personnel communal puisse donner un médicament à un enfant.
- Réunion des agents du périscolaire le 18 décembre.
- Repas de Noël des élèves le vendredi 21 décembre.
- Prévision des effectifs 2019 stable.

b) Bâtiments :

- Modulaire : à nouveau des fuites sur la toiture.
- Orion : travaux terrasse terminés.

c) Social, sport, culture, animations, communication :

- Colis de Noël prêts. Ils seront distribués par les élus du Conseil Municipal et du CCAS à partir du 15/12/2018.
- Bulletin municipal : en cours de préparation. Réunion de la commission le 8 décembre dernier.
- Vœux de la municipalité le 19 janvier 2019.

d) Finances, urbanisme, voiries, espaces verts :

- Commission espaces verts du 1^{er} décembre : des devis de taille d'arbres par secteur seront demandés. Les plantations des fleurs sont à préparer en janvier.
- Travaux de terrassement du terrain près de la cantine effectués.
- Commission finances à prévoir en janvier pour bilan 2018 et DOB 2019.

e) Autre :

- Inauguration du parc Eugène GUINEBAULT le 24 novembre : 150 personnes présentes et une organisation réussie selon les invités.

7) DIVERS

⇒ Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le jeudi 17 janvier 2019.

Fin de séance à 22h30

Joseph JUGÉ

Jean-Luc COUTARD

Olivier DERSOIR

Lionel MOAL

Helen BARVILLE

Diego LARDEUX
(Absent)

Emmanuel DAVID

Jacky LEPAGE

Freddy HERBERT
(Absent)

Séverine DERVAL

Céline LEMOINE
(Excusée)

Sylvie BELLANGER

Jean-Marcel LECOMTE
(Absent)